











S.P.S M.A Brest Homicide à la Maison d'Arrêt



Dés lors, que le Ministère de la Justice persiste à entasser des détenus dans des cellules individuelles, inévitablement il arrive des drames irréparables.

Dans la nuit de dimanche à lundi, un détenu est mort sous les coups de son compagnon de cellule, au détriment du droit...

En effet, Dès 1875, une loi a posé le principe de l'emprisonnement individuel dans les établissements pénitentiaires sans que celui-ci soit jamais respecté. Les textes actuels reflètent cette incapacité chronique et posent toujours le principe de l'emprisonnement individuel tout en l'assortissant de toute sorte de dérogations qui vident le principe de sa portée...

Surpopulation carcérale endémique à Brest comme sur l'ensemble du territoire, manque flagrant de personnel de jour comme de nuit, détenus avec des profils psychiatriques inquiétants, une trilogie au final catastrophique.

Le S.P.S félicite l'ensemble des agents de la M.A Brest de travailler dans des conditions aussi délicates.

Le S.P.S apporte son soutien aux fonctionnaires qui viennent de vivre cet incident épouvantable.

Monsieur le Ministre, commencez par engager un véritable « Plan Marshall » de l'encellulement individuel ! Il en va de la dignité humaine! Ainsi, tant du côté des détenus, que du personnel, et de l'opinion publique, vous gagneriez en crédibilité.